



## Formation et employeur constamment sur mon dos

Par maejess, le 19/06/2015 à 08:26

Bonjour

Je suis actuellement salarié au SMIC (CDD).

Mon état actuelle bancaire ne me permet plus d'aller en formation.

Mon employeur me dit que j'y suis obligé.

Comme je lui ai expliqué je suis à découvert tous les mois et peine à manger selon les mois.

J'ai eu une aide alimentaire en avril qui a pu pendant deux ou 3 jours me payer mes courses.

Mon employeur m'a dit que j'aurais du garder cette aide pour aller en formation et payer mes repas la-bas.

Je lui ai dit que je ne pouvais pas sachant que j'ai du payer mes courses.

Aujourd'hui Je suis encore à découvert sur mon compte et ne peux pas payer les transports pour me rendre en formation qui se trouve à 2h de chez moi.

De plus mon employeur est constamment sur mon dos même quand je suis en arrêt de travail il m'envoie des mails me disant que je ne suis pas professionnel que en cherchant bien c'est bizarre etc...

J'aimerais stoppé ma formation parce que pour les fois où je m'y suis rendu ça c'est très mal passé et que je commence une dépression du à l'acharnement de mon employeur et ça devient dur de venir au travail de faire quoi que se soit... Je suis à la recherche d'un nouveau travail.

Que faire ? Comment lui dire que je ne veux plus aller en formation et que je n'ai plus les moyens financier pour y participer...

Merci de vos réponses

Par **moisse**, le 19/06/2015 à 08:31

Bonjour,  
De quoi parlez-vous en exposant un problème de formation ?  
Est-ce dans le cadre d'un contrat aidé, genre CAE-CUI ??  
Ceci dit pour rompre un CDD il faut l'accord des 2 parties.

Par **maejess**, le 19/06/2015 à 08:39

Bonjour  
Je suis un emploi d'avenir en CDD.  
Mon employeur m'a inscrite a une formation alors que je voulais repasser mon BAC PRO.  
Cette formation ce passe très mal depuis le début. Depuis peut je ne peux plus y aller car je n'ai plus les moyens de m'y rendre et cette formation ne m'apprend rien car il y a eu beaucoup de problèmes avec le groupe et formateur.  
Mon employeur est au courant que je suis a la recherche d'un nouveau travail.

Par **moisse**, le 19/06/2015 à 08:59

Vous trouverez l'exposé de vos droits ici :  
<http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/les-fiches-pratiques-du-droit-du,91/emploi-des-jeunes,2217/les-emplois-d-avenir,15635.html>  
[citation]Mon employeur m'a inscrite a une formation alors que je voulais repasser mon BAC PRO[/citation]  
Ce n'est pas l'employeur qui choisit la formation à suivre.